



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

terrorisme

Question écrite n° 68353

## Texte de la question

Mme Nicole Feidt demande à M. le ministre de l'intérieur si la mise en oeuvre du plan Vigipirate renforcé a entraîné une baisse significative des actes de délinquance.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire interroge le ministre de l'intérieur sur l'incidence de la mise en oeuvre du plan Vigipirate renforcé sur l'évolution des actes de délinquance. Les événements survenus le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique ont conduit, le jour même, le Premier ministre à décider l'application immédiate du plan Vigipirate renforcé avec la mise en oeuvre de mesures spécifiques de surveillance et de dissuasion. L'absence de recul pertinent ne permet pas de mettre en relation l'évolution des résultats de septembre et octobre 2001 avec l'influence directe du plan Vigipirate renforcé. Quelques mois supplémentaires seront nécessaires pour mesurer l'influence de ce dispositif sur les chiffres relatifs à l'évolution de la délinquance. S'agissant des données statistiques du mois d'octobre 2001, on peut seulement observer qu'elles traduisent au niveau national une progression de la criminalité moins marquée que celle enregistrée pour octobre 2000. Ces constatations sont également valables pour la période cumulée de septembre à octobre 2001.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nicole Feidt](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68353

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 novembre 2001, page 6283

**Réponse publiée le :** 21 janvier 2002, page 345